



Le Président Directeur Général

CFE CGC  
Monsieur Patrice Seurin DSC  
Madame Fatima Hamadi DSCA

Issy les Moulineaux, le 28 octobre 2021

Objet : Réponse à votre courrier du 27 septembre relatif à l'abandon du projet immobilier Marseille Newdelec

Madame, Monsieur,

Suite à la réception de votre courrier datant du 27 septembre dernier, je reviens vers vous à propos de l'abandon du projet immobilier de Marseille Newdelec.

Si je suis attentif à vos questionnements, je voudrais dans un premier temps confirmer les éléments déjà communiqués par Madame Heringer. En tant que Directrice Orange et déléguée territoriale Grand Sud Est, elle coordonne en effet l'ensemble des besoins des salariés occupant des sites Orange sur ce territoire.

S'agissant ensuite du dialogue social, le projet d'un site cible unique à Saint-Mauront a bien été exposé lors du CSE DOGSE du 1<sup>er</sup> septembre 2021, dans le cadre du SDIT de Marseille. En parallèle, comme annoncé par Monsieur Houvriez dès le mois d'août, une information est bien en cours au sein des différentes instances concernées.

Par ailleurs, je souhaite attirer votre attention sur le fait que l'ambition de ce projet dépasse le regroupement des équipes sur un site unique. Il s'agit aussi de répondre aux nouvelles exigences des salariées et des salariés, notamment en matière de télétravail. Une étude sera ainsi lancée en ce sens, afin d'identifier les besoins de chacun et de permettre un équilibre entre pratiques collectives sur site et pratiques individuelles liées aux nouveaux modes de collaboration.

Ce projet s'inscrit donc dans le cadre plus large de notre stratégie d'implantation immobilière, qui poursuit trois objectifs : rechercher le meilleur équilibre pour améliorer les conditions de travail de l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs, optimiser notre empreinte immobilière et enfin améliorer de nos charges financières.

L'accompagnement des managers et des salariés sera constant et l'information continuera à être partagée dans le strict respect du dialogue social. Enfin, considérant que nous sommes encore très en amont de ce projet, je vous assure que ce dernier sera conduit avec toute l'attention nécessaire portée à la qualité de vie au travail des salariés concernés. J'y serai particulièrement attentif.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes pensées respectueuses.

  
Stéphane Richard